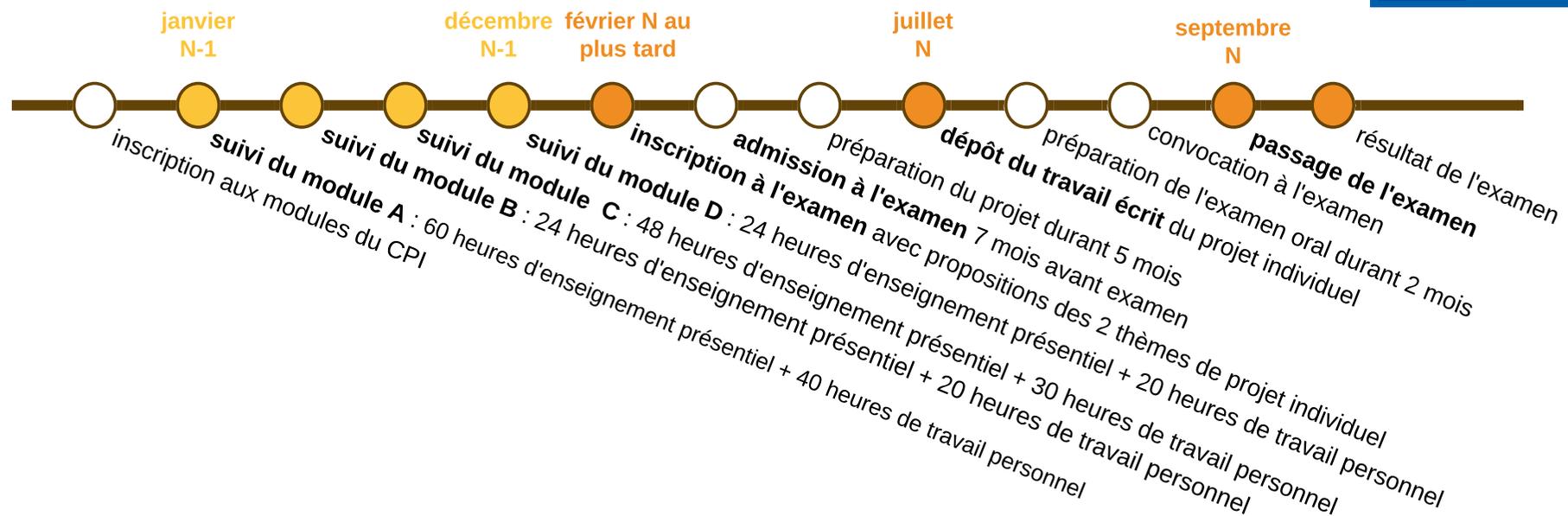


Planification de la préparation à l'examen Brevet Fédéral de spécialiste en formation professionnelle



inscription aux modules exigences

Expérience professionnelle d'au moins une année dans le domaine de la formation professionnelle + attestation ou diplôme de formateur/formatrice en entreprise

formation

Il est conseillé de commencer par module A.
Selon le résultat des évaluations, un module peut être réussi ou non réussi. Les modules peuvent être répétés 2 fois
Possibilité de faire recours auprès de la commission Assurance Qualité dans un délai de 30 jours à partir de la communication du résultat.
Il existe des équivalences pour les modules. La liste est publiée sur le site de la CSFP. <https://www.csfp.ch>

inscription à l'examen BF SFP

Pour s'inscrire à l'examen, il faut constituer un dossier :

Justifier d'une expérience de 2 ans au moins dans le domaine de la formation professionnelle + avoir un diplôme niveau tertiaire ou équivalent + attestation de cours ou diplôme de formateur en entreprise + avoir les certificats de module. Les certificats de module sont valables 6 ans.

Lors de l'inscription à l'examen, indication par le candidat du thème de son projet. Il donne 2 thèmes de projet et la commission AQ déterminera lequel présenter. Il a ensuite 5 mois pour le réaliser, après confirmation par la commission AQ du projet retenu.

Examen oral 2 mois après dépôt du travail de projet écrit achevé.

www.csfp.ch/services/specialiste-de-la-formation-professionnelle

contenu de l'examen

Partie 1 (compte double)

Travail de projet (écrit), présentation (oral de 15 mn), entretien (ora de 30 mn)

Partie 2

Étude de cas (oral de 30 mn avec 15 mn de préparation)

Le cas est tiré de la pratique professionnelle du candidat et fait appel à des compétences opérationnelles non traitées dans le projet.

En cas d'échec, l'examen final peut être passé 2 fois.